

Qu'est ce que l'assainissement non collectif ?

Un assainissement collectif public coûte excessivement cher, il ne peut concerner que des zones densément peuplées.

Pour des zones moins densément peuplées, l'assainissement non collectif devient donc plus judicieux. Les systèmes d'assainissement non collectif sont toujours constitués de plusieurs parties :

- le pré-traitement
- le traitement
- l'exutoire

Lorsqu'une habitation n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif, celle-ci doit être dotée d'un système de traitement des eaux usées domestiques disposé sur la parcelle : c'est l'assainissement non collectif (appelé également assainissement autonome ou individuel).

Depuis la loi sur l'eau de 1992, l'assainissement non collectif constitue une alternative à part entière au tout à l'égout.

Depuis le 1er janvier 2006, la loi sur l'Eau a imposé aux collectivités de conduire un certain nombre de contrôles sur les installations d'assainissement autonome.

Toutes les communes ont dû définir un zonage d'assainissement collectif et non collectif, déterminé en fonction de critères technico-financiers.

